

<https://villefranche.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article242>



Après la 3ème : la voie Générale et Technologique

- Lycée - BACCALAUREAT -

Date de mise en ligne : mardi 1er décembre 2020

Copyright © CIO de Villefranche - Tous droits réservés



La voie Générale

Il n'existe plus de série de bac général.

Les élèves suivent des enseignements communs et choisissent 3 enseignements de spécialité obligatoires en classe de 1^{ère}, ils devront en conserver 2 parmi ces 3 en classe de terminale. Enfin, les enseignements optionnels (1 au choix en première et 2 au plus en terminale) permettent aux élèves de compléter leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets de poursuite d'études.

Ainsi, l'élève va acquérir des compétences de façon progressive et va pouvoir affiner ses projets de poursuite d'études.

La voie Technologique

Les élèves choisissent 3 spécialités en classe de 1^{ère}, parmi lesquelles ils en gardent 2 en terminale. L'objectif est de préparer les bacheliers à poursuivre en enseignement supérieur, essentiellement vers un BUT (ex-DUT), BTS et au-delà.

Il existe 8 séries de bac technologique :

Série STMG (sciences du management et de la gestion)

Série ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)

Série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

Série STL (sciences et technologies de laboratoire)

Série STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)

Série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

Série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)

Série STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), diplôme du ministère de l'agriculture et de l'alimentation